

SOUVENIRS
DE
MADAME RÉCAMIER
II



CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in 8°.

- COPPET ET WEIMAR. — MADAME DE STAEL ET
LA GRANDE-DUCHESSE LOUISE. Récits et corres-
pondance..... 1 vol.
- MADAME RÉCAMIER, LES AMIS DE SA JEUNESSE
ET SA CORRESPONDANCE INTIME..... 1 —
- SOUVENIRS ET CORRESPONDANCE, tirés de ses
papiers, 3^e édition.....: 2 —

E. COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

SOUVENIRS
ET CORRESPONDANCE

TIRÉS DES PAPIERS

DE

MADAME RÉCAMIER

Je regarde comme une chose bonne en
soi que vous soyez aimée et appréciée
lorsque vous ne serez plus.

Lettre de BALLANCHE, t. I, p. 312.

TOME SECOND



PARIS

CALMANN LEVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LEVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

—
1888

Droits de reproduction et de traduction réservés

SOUVENIRS
ET CORRESPONDANCE

TIRÉS DES PAPIERS DE

MADAME RÉCAMIER

LIVRE V

La mise à exécution des principes posés à Vérone par les souverains alliés, relativement à l'Italie et surtout à l'Espagne, amena dans le conseil des ministres à Paris un dissentiment profond. Le duc Mathieu de Montmorency voulait que la déclaration de la France fût conforme à celle des autres puissances, et insistait sur le rappel immédiat de notre ambassadeur à Madrid. M. de Villèle était d'avis d'appuyer, sans doute, par des remontrances énergiques les déclarations étrangères, mais il entendait que M. de Lagarde, notre ministre, restât encore en Espagne.

Nous ne prétendons pas, au point de vue de la

mémoire d'une femme, écrire l'histoire de la Restauration; mais on a beaucoup discuté les motifs de la sortie du ministère de M. de Montmorency, et de l'entrée de M. de Chateaubriand aux affaires, et l'on a très-diversement apprécié la conduite des trois personnes les plus directement intéressées dans le débat. M. de Villèle a rencontré des apologistes ardents et exclusifs : nous ne saurions accepter, des éloges qu'il a reçus, que ce qui ne peut légitimement nuire aux deux amis de M^{me} Récamier, Mathieu de Montmorency et M. de Chateaubriand.

L'antagonisme même de ces deux hommes d'État s'explique sans qu'on soit obligé d'avoir recours à des interprétations malicieuses ou subalternes. Il est très-certain que M. de Villèle ne voulait auprès de lui aucun homme qu'une supériorité, de quelque espèce qu'elle fût, pût rendre prépondérant. L'importance que donnaient à M. de Montmorency son rang, son nom, la considération qu'inspirait son caractère, lui fit d'abord ombrage; toutefois, lorsque M. de Montmorency partit pour Vienne afin d'y concerter l'action de la France avec celle des souverains alliés, il n'était nullement question de donner au ministre des finances la présidence du conseil. C'est en Autriche seulement que M. de Montmorency apprit cette marque éclatante de faveur accordée par le roi à M. de Villèle.

J'en trouve la preuve dans une lettre de M. de